



Azay le Ferron le 25 septembre 2022

Bonjour,

Voici ci joint les documents pour l'inscription de vos licenciés sur **le Championnat Départemental 10 mètres 2022/2023**.

- Les 05 et 06 novembre 2022 pour les disciplines : Pistolet / carabine "Précision" 10 M - CNTS

Le Comité Départemental de Tir de l'Indre a informatisé la fiche d'engagement. Pour remplir le document correctement, des menus déroulants vous permettent de choisir votre épreuve, votre série et le numéro de votre club.

Pour le retour de la fiche d'engagement deux possibilités, mais celle-ci doit nous parvenir **avant le 31 OCTOBRE 2022** : - La fiche d'engagement par Mail: jean-emmanuel.frontera@orange.fr et votre règlement à l'adresse postale : COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DE L'INDRE - La Pinellerie - 36290 AZAY LE FERRON (**solution recommandée**)

- Ou, par courrier, la fiche d'engagement imprimée avec votre règlement, toujours à l'adresse postale ci-dessus.

Il est rappelé aux Présidents des sociétés de tir qu'après la date limite des engagements sur le championnat départemental, **il n'y aura plus aucune possibilité de changement de tireur dans les séries ou la possibilité de rajouter un compétiteur de dernière minute.**

Merci d'utiliser EXCLUSIVEMENT le document informatique pour les engagements de vos tireurs.

Votre règlement doit également nous parvenir avant la compétition. Dans le cas contraire, les compétiteurs ne pourront pas concourir (Seuls les engagements accompagnés du règlement par chèque seront pris en compte). Engagement : 10.00 € par discipline.

ATTENTION :

Sur les pas de tir, nous appliquerons les règles sanitaires de la FF TIR

Jean Emmanuel FRONTERA
Responsable Gestion Sportive Indre

